



COMPTES CONSOLIDÉS 2015

Société anonyme au capital de 4 439 337 euros
6, Place colonel Bourgoïn – 75012 Paris
418 093 761 R.C.S. Paris
www.himediagroup.com

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	9
Note 1. Événements marquants	9
1.1. Création, introduction en bourse d’HiPay	9
1.2. Distribution aux actionnaires d’HiMedia d’un dividende en nature	9
1.3. Autres mouvements de périmètre de la période	12
Note 2. Principes et méthodes comptables	12
2.1. Entité présentant les états financiers	12
2.2. Base de préparation	12
2.3. Principes de consolidation	13
2.4. Monnaie étrangère	13
2.5. Recours à des estimations et aux jugements	14
2.6. Immobilisations incorporelles	14
2.7. Immobilisations corporelles	15
2.8. Dépréciation des éléments de l’actif immobilisé	16
2.9. Créances clients	16
2.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants	17
2.11. Actifs non courants et groupe d’actifs destinés à la vente	17
2.12. Capital	17
2.13. Emprunt	17
2.14. Instruments financiers dérivés	17
2.15. Provisions	18
2.16. Avantages du personnel	18
2.17. Informations sectorielles	19
2.18. Impôt sur le résultat	20
2.19. Reconnaissance du chiffre d’affaires	20
2.20. Résultat opérationnel	21
2.21. Résultat par action	21
Note 3. Gestion des risques financiers	21
3.1. Risque de crédit	21
3.2. Risque de liquidité	22
3.3. Risque de marché	23
3.4. Catégorisation des instruments financiers	24
Note 4. Périmètre de consolidation	25
4.1. Liste des entités consolidées	25
Note 5. Chiffres d’affaires	26
Note 6. Charges de personnel	26
Note 7. Autres produits et charges non courants	27
Note 8. Résultat financier	27
Note 9. Impôt sur le résultat	27
Note 10. Goodwill	28
10.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT	28
10.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2015	29
Note 11. Immobilisations incorporelles	30

Note 12.	Immobilisations corporelles	31
Note 13.	Impôts différés	32
13.1.	Impôts différés actifs et passifs reconnus	32
13.2.	Impôts différés actifs non reconnus	32
Note 14.	Autres actifs financiers	32
Note 15.	Clients et autres débiteurs	32
Note 16.	Autres actifs courants	33
Note 17.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	34
Note 18.	Capitaux propres	34
Note 19.	Emprunts et dettes financières	34
19.1.	Financement lié à l'affacturage	34
Note 20.	Provisions non courantes	34
20.1.	Détail des provisions non courantes	34
20.2.	Provisions pour risques et charges	35
20.3.	Avantages au personnel	35
Note 21.	Autres dettes et passifs courants	35
Note 22.	Détermination du besoin en fonds de roulement	36
Note 23.	Informations sectorielles	37
23.1.	Résultat par activité	37
23.2.	Total actif courant et non courant	37
23.3.	Chiffre d'affaires par zone géographique	37
Note 24.	Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites	38
24.1.	Options de souscriptions d'actions	38
24.2.	Attributions d'actions gratuites	40
Note 25.	Engagements hors-bilan	40
25.1.	Engagements reçus	40
25.2.	Engagements donnés	40
25.3.	Litiges	40
Note 26.	Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2015	40
Note 27.	Transactions entre parties liées	41
27.1.	Rémunérations des membres des organes de direction	41
27.2.	Transactions avec les filiales	41
27.3.	Autres parties liées	41

Comptes de résultat consolidés des exercices 2015 et 2014

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc.2015	31 déc.2014 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	Note 5	64 744	75 623
Charges facturées par les supports		- 45 373	- 51 561
Marge brute		19 371	24 062
Achats		- 11 313	- 13 148
Charges de personnel	Note 6	- 18 423	- 19 143
EBITDA		- 10 364	- 8 229
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		- 1 276	- 1 764
Résultat opérationnel courant (avant valorisation des stocks options et actions gratuites)		- 11 640	- 9 994
Valorisation des stock options et actions gratuites		- 65	- 81
Autres produits et charges non courants	Note 7	- 20 678	27 178
Résultat opérationnel		- 32 384	17 102
Coût de l'endettement	Note 8	- 110	- 418
Autres produits et charges financiers	Note 8	- 616	161
Résultat des sociétés intégrées		- 33 109	16 845
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		- 62	8
Résultat avant impôt des sociétés consolidées		- 33 171	16 853
Impôts	Note 9	- 4 638	- 6 024
Résultat net des activités poursuivies		- 37 809	10 829
Résultat net des activités cédées		- 2 473	- 5 544
Résultat net		- 40 283	5 285
Part des minoritaires des activités poursuivies		415	442
Part des minoritaires des activités cédées		208	- 533
Dont Part du Groupe		- 39 660	5 194

	31 déc.2015	31 déc.2014 ⁽¹⁾
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2 959 558	44 544 882
Résultat de base par action (en euros)	-13,40	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	2 959 558	44 941 314
Résultat dilué par action (en euros)	-13,40	0,01

⁽¹⁾ Les états financiers au 31 décembre 2014 ont été établis sur la base des états financiers historiques du groupe Hi Media diminués des comptes combinés de HiPay group établis conformément aux règles et principes comptables tels que présentés dans les notes annexes des comptes combinés de HiPay Group. Ces comptes combinés sont présentés dans le prospectus d'introduction en bourse visé le 2 juin 2015 par l'AMF.

Etat du résultat global des exercices 2015 et 2014

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Résultat de la période	- 39 660	5 194
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments pouvant être recyclés ultérieurement en résultat net</i>		
- Application de la comptabilité de couverture aux instruments financiers	-	369
- Ecart de conversion	2	- 409
- Autres	-	-
- Impôt sur les autres éléments du résultat global	-	- 30
<i>Éléments non recyclés ultérieurement en résultat net</i>		
- Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	68	76
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	70	6
dont part du groupe	70	6
dont intérêts minoritaires	0	-
Résultat global	- 39 590	5 200

Bilans consolidés au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc.2015	31 déc.2014
Goodwill nets	Note 10	20 860	86 447
Immobilisations incorporelles nettes	Note 11	1 967	7 720
Immobilisations corporelles nettes	Note 12	1 533	1 382
Impôts différés actifs	Note 13	69	3 332
Autres actifs financiers	Note 14	10 348	822
Actifs non courants		34 777	99 703
Clients et autres débiteurs	Note 15	36 506	57 242
Autres actifs courants	Note 16	13 804	28 082
Actifs financiers courants		14	13
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	Note 17	7 434	48 733
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		640	716
Actifs courants		58 397	134 786
TOTAL DE L'ACTIF		93 174	234 489

PASSIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc.2015	31 déc.2014
Capital social		4 439	4 525
Primes d'émission et d'apport		84 274	128 992
Réserves et report à nouveau		- 22 694	- 18 626
Actions propres		- 4 314	- 6 646
Résultat consolidé (part du Groupe)		- 39 660	5 194
Capitaux propres (part du Groupe)		22 045	113 439
Intérêts minoritaires		- 70	676
Capitaux propres	Note 18	21 975	114 115
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 19	2 292	2 263
Provisions non courantes	Note 20	753	835
Dettes non courantes		-	-
Passifs d'impôt différés	Note 13	646	74
Passifs non courants		3 691	3 172
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	Note 19	- 0	- 0
Provisions courantes		-	-
Fournisseurs et autres créditeurs		53 647	91 228
Autres dettes et passifs courants	Note 21	13 861	25 974
Passifs courants		67 508	117 202
TOTAL DU PASSIF		93 174	234 489

Tableau des flux de trésorerie consolidés des exercices 2015 et 2014

en milliers d'euros	Notes	31 déc.2015	31 déc.2014
Résultat net		-40 283	5 285
<i>Ajustements pour :</i>		-	-
Amortissements des immobilisations		1 469	5 848
Pertes de valeur	Note 10	21 528	15 247
Autres éléments non courants sans incidence sur la trésorerie	Note 7	-3 174	6 081
Coût de l'endettement		110	1 201
Quote-part dans les entreprises associées		62	2 596
Résultat de cession d'immobilisations		590	-55 495
Flux de trésorerie des activités cédées		-2 485	-
Flux de trésorerie des activités à céder		-	-
Coûts des paiements fondés sur des actions		34	81
Charges d'impôts	Note 9	4 638	7 011
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement		-17 511	-12 144
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 22	1 290	897
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		-16 221	-11 247
Intérêts payés		-81	-1 152
Impôt sur le résultat payé		-360	-747
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		-16 662	-13 145
Produits de cession d'immobilisations corporelles		-	-
Évaluation à la juste valeur des équivalents de trésorerie		-	-
Produits de cession d'actifs financiers		-	1 859
Cession de filiale, sous déduction de la trésorerie cédée		-	81 540
Acquisition de filiale, sous déduction de la trésorerie acquise		-2 062	-98
Acquisition d'immobilisations		-3 071	-4 194
Variation des actifs financiers		-917	-7
Variation des fournisseurs d'immobilisations		-570	515
Incidence des variations de périmètre		-14 140	-
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-20 761	79 615
Produits de l'émission d'actions		170	13
Rachat d'actions propres		-	-4 378
Nouveaux emprunts	Note 19	28	2 292
Remboursements d'emprunts		-	-21 572
Variation des autres dettes financières		-3 768	-4 080
Dividendes payés aux minoritaires		-234	-234
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		-3 804	-27 959
Incidence des variations de taux de change		-73	17
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		-41 300	38 527
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1 ^{er} janvier		48 733	10 207
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE		7 434	48 733

Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2015 et 2014

en milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Pdts et charges en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 1er Janvier 2014	45 112 645	4 511	127 881	- 2 457	701	3 423	- 19 919	114 138	970	115 108
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	234	234
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions ⁽¹⁾	140 878	14	-	4 392	-	-	-	4 378	-	4 378
Traitement des options et actions gratuites ⁽²⁾	-	-	-	-	81	-	-	81	-	81
Variation périmètre	-	-	-	-	-	1 603	-	1 603	152	1 754
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	7	-	7	-	7
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	5 194	5 194	91	5 285
Résultat global	-	-	-	-	-	321	572	5 201	91	5 292
Au 31 décembre 2014 retraité	45 253 523	4 525	127 881	- 6 849	782	1 827	- 14 725	113 439	675	114 115
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	245	245	32	277
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions ⁽¹⁾	860 142	86	-	118	-	-	-	32	-	32
Traitement des options et actions gratuites ⁽²⁾	-	-	-	-	34	-	-	34	-	34
Variation périmètre	-	-	-	-	-	51 626	-	51 626	116	51 742
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	70	-	70	26	96
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	39 660	39 660	623	40 283
Résultat global	-	-	-	-	-	70	39 660	39 590	597	40 187
Au 31 Décembre 2015 ⁽³⁾	2 959 558	4 439	127 881	- 6 731	816	- 49 728	- 54 630	22 045	- 70	21 975

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2015, HiMedia SA détient 41 202 actions propres auxquelles s'ajoutent 12 767 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

⁽²⁾ Cf. Note 24 sur les plans d'options de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.

⁽³⁾ Les actions ont fait l'objet d'un regroupement le 24 juillet 2015 : 1 action nouvelle de 1,5€ a été attribuée pour 15 actions anciennes de 0,1€ de valeur nominale chacune (conformément à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2015).

Notes sur les comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2015, ainsi que les notes afférentes, ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de HiMedia SA, arrêtés lors de sa réunion du 15 mars 2016 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2015.

Note 1. Événements marquants

1.1. Création, introduction en bourse d'HiPay

En date du 29 juin 2015, la société HiPay Group s'est introduite sur Euronext. Le groupe HiPay regroupe les sociétés suivantes :

- HPME apportée à la société HiPay Group en date du 15 juin 2015
- HiPay SAS apportée par HiMedia à HPME en date du 28 mai 2015
- HiPay Mobile España apportée par HiMedia à HPME en date du 28 mai 2015
- HiPay Payments do Brésil LTDA apportée par HiMedia à HPME en date du 28 mai 2015
- 53,9% du capital de HiPay Portugal LDA apportée par HiMedia à HPME en date du 28 mai 2015

Au 31 décembre 2015, HiMedia SA détient 20% de la société HiPay Group. Ces titres ont été valorisés selon le cours de bourse au 31 décembre 2015 à 8 731k€ et sont présentés sur la ligne « Autres actifs financiers ». Les impacts de ces opérations sur le résultat non courant de la période sont présentés en Note 7 – Autres produits et Charges non Courants.

1.2. Distribution aux actionnaires d'HiMedia d'un dividende en nature

Distribution aux actionnaires d'HiMedia d'un dividende exceptionnel en nature le 30 juin 2015 d'un montant de 51,9 millions d'euros sous forme d'attribution de 80% des actions HiPay Group, soit 43 603 772 actions, à raison d'une action HiPay Group pour une action HiMedia.

La traduction comptable de ces opérations dans les comptes consolidés d'HiMedia au 31 décembre 2015 se traduit par :

- Prise en compte du résultat semestriel des filiales du palier HiPay Group dans le résultat des activités cédées pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015. Le compte de résultat de l'exercice 2014 a également été retraité pour présenter les activités d'HiPay Group sur cette ligne résultat des activités cédées. Le détail par rubrique du compte de résultat du 30 juin 2015 et du 30 juin 2014 d'HiPay Group est présenté ci-dessous.
- La distribution de 80% des actions d'HiPay Group entraîne une perte de contrôle de cette société. Une plus-value de déconsolidation de 6,4 millions d'euros a donc été calculée au 30 juin 2015.
- Les 20% de titres HiPay Group toujours détenus par la société HiMedia sont classifiés en titres mis en équivalence et intégrés pour leur valeur de marché au 30 juin 2015.

Les apports de titres de HiMedia à HPME et HiPay Group préalablement à la cotation n'ont pas d'incidences sur les comptes consolidés.

Compte de résultat du groupe HiPay pour les périodes du 30 juin 2015 et 30 juin 2014 et 31 décembre 2014 :

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014	31 déc.2014
Chiffre d'affaires	12 512	11 288	23 184
Achats	- 6 809	- 5 779	- 12 470
Charges de personnel	- 4 229	- 3 437	- 7 090
EBITDA	1 474	2 072	3 624
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	- 1 172	- 1 264	- 2 715
Résultat opérationnel courant	302	808	909
Valorisation des stock options et actions gratuites	-	-	-
Autres produits et charges non courants	- 2 566	- 2 683	- 4 030
Résultat opérationnel	- 2 264	- 1 875	- 3 122
Coût de l'endettement	- 57	- 519	- 782
Autres produits et charges financiers	116	7	- 653
Résultat des sociétés intégrées	- 2 206	- 2 387	- 4 557
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat avant impôt des sociétés consolidées	- 2 206	- 2 387	- 4 557
Impôts	- 268	- 670	- 987
Impôts sur éléments non courants	-	-	-
Résultat net des sociétés consolidées	- 2 473	- 3 057	- 5 544
Dont intérêts minoritaires	- 208	- 263	- 533
Dont Part du Groupe	- 2 681	- 2 794	- 6 078

Par ailleurs, il est rappelé que, dans un contexte de changement législatif européen récent, le groupe HiPay a décidé, à partir de 2015, de modifier la comptabilisation de son chiffre d'affaires issu des activités dites de « micropaiement » utilisant des ressources télécom et ainsi passer d'une reconnaissance de chiffre d'affaires en brut à une reconnaissance en net comme c'était déjà le cas pour les autres sources de revenus de l'activité paiement. Le chiffre d'affaires net correspond à l'ancienne marge brute.

Bilan issu des comptes combinés HiPay Group au 31 décembre 2014 :

Afin de simplifier la lecture des variations bilantielles de la période, nous vous présentons ci-après le bilan des comptes combinés HiPay Group :

ACTIF - en milliers d'euros	31 déc.2014 ⁽¹⁾
Goodwill nets	45 222
Immobilisations incorporelles nettes	6 308
Immobilisations corporelles nettes	81
Impôts différés actifs	37
Autres actifs financiers	237
Actifs non courants	51 885
Clients et autres débiteurs	17 253
Autres actifs courants	19 813
Actifs financiers courants	-
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	23 337
Actifs courants	60 402
TOTAL DE L'ACTIF	112 287

PASSIF - en milliers d'euros	31 déc.2014 ⁽¹⁾
Capital social	-
Primes d'émission et d'apport	-
Réserves et report à nouveau	61 305
Résultat consolidé (part du Groupe)	- 6 078
Capitaux propres (part du Groupe)	55 227
Intérêts minoritaires	585
Capitaux propres	55 812
Emprunts et dettes financières à long terme	-
Provisions non courantes	214
Dettes non courantes	-
Passifs d'impôts différés	33
Passifs non courants	248
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	7 120
Provisions courantes	-
Fournisseurs et autres créditeurs	28 409
Autres dettes et passifs courants	20 698
Passifs courants	56 228
TOTAL DU PASSIF	112 287

⁽¹⁾ Le bilan des comptes combinés est issu du prospectus n°15-251 déposé auprès de l'AMF le 2 juin 2015

1.3. Autres mouvements de périmètre de la période

En date du 6 janvier 2015, HiMedia a acquis 100% du capital de la société AdMoove.

En date du 16 mars 2015, HiMedia a acquis les régies publicitaires d'Orange en Espagne, aux Etats-Unis et au Mexique.

En date du 1er mai 2015, HiMedia a acquis 2% du capital de Quantum, portant ainsi sa participation de 49% à 51%.

En date du 4 juin 2015, HiMedia a acquis 10% du capital de Mobvious Italia et a ainsi augmenté sa participation de 70% à 80%.

En date du 30 juin 2015, HiMedia a cédé sa participation de 36% dans le capital de la société Semilo à ses fondateurs.

En date du 14 juillet 2015, HiMedia a cédé 55% du capital de HiMedia Deutschland AG.

Il n'y a pas eu d'autre variation significative sur la période.

Note 2. Principes et méthodes comptables

2.1. Entité présentant les états financiers

HiMedia (« La Société ») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé 6, Place colonel Bourgoin, 75012 Paris. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

2.2. Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2015 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur,
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie, évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des changements de méthodes comptables relatifs à l'application des nouvelles normes et amendements entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2015 et listés ci-après.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Le Groupe HiMedia a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, à l'exception des éléments ci-après :

- a) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2015, qui n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe :
 - Amendements induits par les améliorations annuelles IFRS du Cycle 2011- 2013 :
 - o l'amendement IFRS 1 « Première application des IFRS » ;
 - o l'amendement IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » ;
 - o l'amendement IFRS 13 « Evaluation de juste valeur » ;
 - o l'amendement IAS 40 « Immeubles de placement » ;
 - IFRIC 21-Droits et taxes.

- b) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, publiés, qui ne sont pas d'application obligatoire pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2015, et qui n'ont pas été appliqués par anticipation :
- IFRS 9 et compléments à IFRS 9 - « Instruments financiers : classification et évaluation des actifs financiers, option à la juste valeur pour les passifs financiers et comptabilité de couverture » ;
 - IFRS 15 – « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces normes, amendements et interprétations dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2015 et estime qu'ils ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

2.3. Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

2.3.1. Entreprises sous contrôle exclusif

Les entreprises sous contrôle exclusif direct ou indirect de HiMedia SA sont intégrées globalement.

2.3.2. Entreprises associées (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

2.3.3. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.4. Monnaie étrangère

2.4.1. Transactions en monnaie étrangère

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères d'une entité donnée sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier de l'entité selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat et flux de trésorerie exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyen mensuel, en l'absence de fluctuation importante du cours de change. Les différences de conversion

résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion dans les comptes consolidés.

2.4.2. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

2.5. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- Les goodwill et les tests de dépréciation afférents,
- Les titres mis en équivalence,
- Les actifs incorporels acquis,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- Les provisions pour risque,
- La charge de stock-options et actions gratuites,
- Les instruments financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte-tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

2.6. Immobilisations incorporelles

2.6.1. Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, soit la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Le contrôle sur une entité existe lorsque le Groupe détient le pouvoir sur celle-ci, est exposé ou a droit à des rendements variables du fait de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte, s'ils sont substantiels de ses droits de vote potentiels et de ceux détenus par d'autres parties, afin de déterminer s'il a le pouvoir. Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer, telles que des clauses d'ajustement de prix activées en fonction de l'atteinte de certains critères de performance, est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 2.8 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

2.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement y compris ceux relatifs aux logiciels et aux nouveaux sites ou nouvelles versions de sites sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel une fois achevé ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée d'utilisation estimée en fonction de la consommation des avantages économiques qui leur sont liés. Ils sont éventuellement dépréciés si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux), contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Ces immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de marques, de licences et logiciels et de relations clients. Les licences, logiciels et relations clients, qui ont une durée d'utilité finie, sont amortis sur une durée comprise entre 3 et 8 ans.

2.7. Immobilisations corporelles

La valeur d'origine des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, pour lesquelles les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
Mobilier	4 à 8 ans

2.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

2.8.1. Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

2.8.2. Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit Groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un Groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du Groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du Groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures aient diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.9. Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés) est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et de délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférents. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les

risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

2.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives telles les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que le compte de trésorerie disponible chez le factor.

Les actifs financiers courants ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie et détenus dans la perspective de transactions futures sont valorisés à la juste valeur et les variations sont enregistrées dans le compte de résultat.

2.11. Actifs non courants et groupe d'actifs destinés à la vente

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des coûts de sortie et leur valeur nette comptable, soit leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ne sont plus amortis.

2.12. Capital

2.12.1. Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

2.12.2. Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

2.13. Emprunt

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue qui correspond au coût, net des frais directement attribuables à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En outre, si l'emprunt comprend un instrument dérivé incorporé (dans le cas, par exemple, d'une obligation échangeable) ou s'il comprend une composante de capitaux propres (dans le cas, par exemple, d'une obligation convertible), alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, donc une fois que l'instrument dérivé incorporé ou la composante de capitaux propres ont été séparés. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), alors le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

2.14. Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers. Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent. Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés ou sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et présentées en réserves au sein des capitaux propres pour la partie efficace des variations de juste valeur des instruments ; et en résultat pour les gains et pertes qui se rapportent à la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont ensuite recyclés au compte de résultat en fonction de l'impact au compte de résultat des éléments couverts.

2.15. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du plus faible coût attendu de la résiliation ou de l'exécution du contrat.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, une provision est également comptabilisée pour les contrats d'achats existant dans la société acquise présentant des conditions défavorables par rapport à celles du marché à la date d'acquisition.

2.16. Avantages du personnel

2.16.1. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues.

2.16.2. Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. La juste valeur des actifs du régime est, le cas échéant déduite. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le Groupe comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

2.16.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs ; et que les personnes concernées ont été informées avant la date de clôture. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

2.16.4. Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

2.16.5. Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat et de souscription d'actions ainsi que des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

La charge afférente est recalculée à chaque clôture en fonction des niveaux d'atteinte des critères de performance et du taux de turnover. Pour déterminer la charge future attendue sur ces plans, les paramètres sont réactualisés à chaque clôture en fonction des réalisations passées et de la meilleure estimation du management à cette date. Les paramètres définitifs pourront donc s'avérer différents de ceux initialement estimés.

i. Instruments dénoués par émission d'actions HiMedia

Pour valoriser ces instruments, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale. En particulier, les plans d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base du cours de l'action HiMedia au jour du Conseil d'Administration qui a décidé de l'attribution de ces actions gratuites en tenant compte de la période d'incessibilité de l'action après l'acquisition des droits et du dividende attendu. La juste valeur de ces instruments, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge, en contrepartie des capitaux propres, et répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

La charge cumulée relative à ces instruments est ajustée à chaque arrêté en fonction de la réactualisation des taux d'atteinte de performance et de présence. Cette différence est constatée en compte de résultat.

ii. Instruments dénoués par remise de numéraire

La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. La contrepartie de cette charge est une dette. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

Lorsque ces plans sont issus d'acquisitions de filiales, la durée de vie estimée de l'instrument est calculée sur la base des plans initialement attribués aux salariés.

La charge cumulée relative à ces instruments est réévaluée à chaque arrêté. Le cas échéant, la différence de valorisation est constatée en compte de résultat.

2.17. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, le Groupe présente une information sectorielle, basée sur le reporting interne, telle qu'elle est régulièrement examinée par la Direction du Groupe pour évaluer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Compte tenu de cette définition, les secteurs opérationnels chez HiMedia correspondent aux secteurs d'activité géographiques suivants :

- France
- Reste du monde

Cette identification est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

En conséquence, le Groupe fournit en Note 23 les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires sectoriel, la marge sectorielle et le résultat opérationnel sectoriel,
- les actifs sectoriels,
- des rapprochements des totaux des informations sectorielles avec les montants correspondants du Groupe.

Aucun passif n'est affecté aux secteurs dans le système interne de suivi des résultats.

2.18. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprise ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, additionné à tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable générée par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits (ou augmentés) dans la proportion où il n'est plus désormais probable (où il redevient probable) qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

2.19. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires brut ou net

Selon IAS 18-7 / 18-8, l'entreprise qui agit en tant que principal dans la transaction reconnaît en chiffre d'affaires les montants facturés aux clients finaux. Afin de déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou au contraire en tant qu'agent, il convient d'évaluer les risques et responsabilités pris par l'entreprise pour livrer les biens ou rendre les services. Dans cette optique, HiMedia s'est référé à la norme EITF 99-19, dans le cadre de l'application des IFRS, qui donne une liste d'indicateurs pour déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou agent. Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires brut, HiMedia s'est assuré que les indicateurs démontrant que la Société agit en tant que principal étaient bien présents dans les transactions effectuées avec ses clients, annonceurs ou internautes.

L'activité de régie publicitaire consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels HiMedia a signé un contrat de régie. A ce titre, HiMedia intervient généralement comme prestataire unique de l'annonceur et non comme commissionnaire. L'annonceur n'a donc, dans ce cas, aucune relation contractuelle avec le site support. Le prix de la prestation facturée à l'annonceur comprend de façon indissociable le prix de l'espace publicitaire, le conseil quant aux choix des supports ainsi que le coût des prestations techniques de mise en ligne, de diffusion ainsi que de suivi de la campagne (tant en termes quantitatif que qualitatif) et le recouvrement des factures émises. Le chiffre d'affaires correspond donc aux montants facturés aux annonceurs.

Au titre de certains contrats, HiMedia intervient en tant que simple apporteur d'affaires et diffuseur de la campagne. Le site internet ainsi représenté assure alors lui-même la facturation à l'annonceur, ainsi que le recouvrement des campagnes. HiMedia n'intervenant qu'en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond dans ce cas à la commission facturée par HiMedia au site internet.

L'activité se décompose en trois modes de commercialisation :

- la vente d'espaces publicitaires au coût pour mille,
- la vente d'opérations de marketing à la performance,
- les contrats de sponsoring.

La vente d'espaces publicitaires prévoit la mise en ligne et la diffusion d'objets publicitaires de différents formats sur un ou plusieurs supports (sites Internet) en régie chez HiMedia sur une période déterminée. La valeur des contrats est fonction d'un coût pour mille affichages publicitaires et du volume acheté par l'annonceur.

Pour les contrats achevés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond à la valeur du contrat ou bien à la valeur du nombre de pages vues si celui-ci est inférieur à celui défini dans le contrat.

Pour les contrats en cours à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à la date de clôture correspond à la valeur du nombre de pages effectivement vues à la date de clôture si ce nombre de pages vues est inférieur ou égal à celui prévu au contrat.

La vente d'opérations de marketing à la performance prévoit un nombre de clics ou actions sur le message publicitaire des annonceurs. Seuls les clics ou actions sont valorisés et, à ce titre, reconnus en chiffre d'affaires.

Les contrats de sponsoring prévoient des forfaits fixes en rémunération de l'insertion du logo ou de toute autre marque distinctive des annonceurs sur le support concerné, en régie chez HiMedia. Le forfait est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la durée de la prestation.

2.20. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les charges de stocks options et actions gratuites et les autres produits et charges non courants. Les autres produits et charges non courants comprennent le cas échéant les dépréciations des goodwill et autres immobilisations acquises, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration, les charges liées à des litiges commerciaux, des ruptures exceptionnelles de contrats ou défaillances de partenaires.

2.21. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté du nombre d'actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté du nombre d'actions propres détenues en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du management et du personnel.

Note 3. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'Administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

3.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit, tant au niveau des clients, qu'au niveau géographique.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison pratiquées par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du Groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cas où ils règlent d'avance leurs commandes. A chaque clôture, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation est déterminée par une analyse des risques significatifs individualisés.

Afin de limiter le risque de crédit, la société HiMedia a souscrit un contrat d'assurance-crédit. Ce contrat d'assurance-crédit souscrit repose sur trois services : la prévention, le recouvrement, l'indemnisation.

- La prévention : l'assureur-crédit exerce une surveillance permanente et informe la société en cas de dégradation de la solvabilité de ses clients,
- Le recouvrement : en cas d'impayé, la société transmet le dossier contentieux constitué de l'ensemble des pièces justifiant la créance à la compagnie d'assurance qui intervient auprès du débiteur défaillant et se charge du recouvrement par voie amiable et judiciaire,
- L'indemnisation : la société sera indemnisée en cas d'insolvabilité constatée ou procédure judiciaire du débiteur. La compagnie d'assurance supporte 75 % du montant toutes taxes comprises, soit 90 % du montant hors taxes. Le délai d'indemnisation se situe entre 1 et 5 mois environ. Pour bénéficier de cette couverture, les filiales doivent obtenir au préalable auprès de l'assureur son accord de couverture client par client, et effectuer la déclaration d'impayé dans les 150 jours après échéance.

Par ailleurs, les sociétés HiMedia et Hi-Pi ont souscrit des contrats d'affacturage pour lesquels les principaux risques et avantages ont été transférés aux sociétés d'affacturage (cf. Note 2.9).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est indiquée au sein des notes suivantes :

- Note 14 Autres actifs financiers
- Note 15 Clients et autres débiteurs
- Note 16 Autres actifs courants

3.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a mis en place une gestion des besoins en flux de trésorerie visant à optimiser son retour de trésorerie sur investissements. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

De plus, certaines filiales du Groupe ont souscrit des contrats d'affacturage qui leur permettent d'obtenir un financement à court terme et d'être plus flexibles dans la gestion quotidienne de leurs liquidités.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Au 31 décembre 2015, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Prêt à taux zéro pour l'innovation	2 292	2 292	120	1 920	252
Intérêts courus sur emprunts	0	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et dettes sur immos	54 189	54 189	54 189	-	-
Dettes fiscales et sociales	10 221	10 221	10 221	-	-
Autres dettes	3 099	3 099	3 099	-	-
Découverts bancaires	0	-	-	-	-
Total	69 799	69 799	67 628	1 920	252

Les emprunts et dettes financières sont détaillés Note 19.

3.3. Risque de marché

3.3.1. Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des variations du cours de change affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de change a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe est exposé à un risque de change :

- sur l'activité de ses filiales basées aux Etats-Unis (Latam Digital Venture LLC, EresMas Inc., Himedia US LLC, Groupe HiMedia USA Inc.), au Mexique (StarM Interactiva SACV, Fullscreen solutions SACV) et en Suède (HiMedia Sales) consolidées par intégration globale ainsi que, dans une moindre mesure,
- sur l'activité de sa filiale consolidée par mise en équivalence au Brésil (Hi-media Brazil),

100% des achats et des ventes, les dépenses d'investissements, les actifs et passifs de ces filiales ainsi que les goodwill afférents sont libellés respectivement en dollars, en pesos mexicains et couronnes suédoises.

Les investissements du Groupe dans ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

En milliers d'euros

Sensibilité au taux de change	USD	MXN	SEK
Total actif	5 570	2 748	12 019
Total passif	-12 151	-1 820	-1 234
Position nette	-6 582	928	10 785
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	1%	1%	1%
Impact sur le résultat avant impôt	7	2	-6
Impact sur les capitaux propres	50	-9	-23

3.3.2. Risque de taux d'intérêt

Suite au remboursement anticipé intervenu le 22 septembre 2014 de l'emprunt syndiqué conclu en 2011, la société n'est plus exposée au risque de taux d'intérêt.

3.4. Catégorisation des instruments financiers

en milliers d'euros	Juste valeur par résultat	CATEGORIES				31 déc.2015	
		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs financiers	-	1 280	319	-	-	1 600	1 600
Créances clients	-	-	36 506	-	-	36 506	36 506
Autres actifs courants	-	-	13 350	-	-	13 350	13 350
Actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	7 434	-	-	-	-	7 434	7 434
ACTIFS FINANCIERS	7 434	1 280	50 175	-	-	58 889	58 889
Emprunts et dettes financières	-	-	-	2 292	-	2 292	2 292
Dettes non courantes	-	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	-	-	-	53 647	-	53 647	53 647
Autres dettes et passifs courants	-	-	-	12 909	-	12 909	12 909
PASSIFS FINANCIERS	-	-	-	68 847	-	68 847	68 847

Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à la juste valeur après leur première comptabilisation se hiérarchisent de la manière suivante :

- Niveau 1 : Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur par compte de résultat en référence à des prix cotés sur des marchés actifs,
- Niveau 2 : Les instruments dérivés sont évalués en référence à des paramètres observables sur des marchés actifs,
- Niveau 3 : les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif et au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Note 4. Périmètre de consolidation

4.1. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	% de détention directe et indirecte au 31/12/2015	% de détention directe et indirecte au 31/12/2014	Méthode de consolidation	Date de création ou d'acquisition	Date de clôture
Sociétés créées						
Hi-media Belgium SPRL	Belgique	100%	100%	IG	09.03.00	31.12
Hi-media Portugal LTDA	Portugal	54%	54%	IG	31.10.00	31.12
Hi-Pi SARL	France	100%	100%	IG	13.05.02	31.12
Hipay Mobile Espana SL	Espagne	-	100%	-	29.12.06	31.12
HPMP SPRL	Belgique	100%	100%	IG	17.09.07	31.12
HPME SA	Belgique	-	100%	-	08.05.08	31.12
Allopass Scandinavia AB	Suède	100%	100%	IG	30.09.09	31.12
Allopass Mexico SRLCV	Mexique	100%	100%	IG	17.07.09	31.12
Hi-media Payment do Brasil LTDA	Brésil	-	100%	-	16.11.11	31.12
Hi-media Regions SAS	France	49%	49%	ME	06.12.12	31.12
Mobvious Italia SRL	Italie	80%	70%	IG	17.05.13	31.12
Quantum SAS	France	51%	49%	IG	23.04.14	31.12
Fotolog SAS	France	49%	49%	ME	15.05.14	31.12
Hi-media France Advertising SAS	France	100%	100%	IG	02.12.14	31.12
HiPay Group	France	20%	-	ME	16.03.15	31.12
Adexpert SPRL	Belgique	50,1%	50,1%	IG	06.06.14	31.12
Local Media SAS	France	50,1%	50,1%	IG	02.12.11	31.12
Latam Digital Ventures	USA	70%	-	IG	02.02.15	31.12
Hi-Media LLC	USA	100%	-	IG	30.04.15	31.12
FullScreen Solutions	Mexique	94%	-	IG	25.03.15	31.12
Quantum Native Solutions Italia SRL	Italie	100%	-	IG	22.12.15	31.12
Sociétés acquises						
Hi-media Deutschland AG	Allemagne	45%	100%	ME	30.04.01	31.12
Europemission SL	Espagne	50%	50%	ME	25.03.04	31.12
Admoove	France	100%	-	IG	06.01.15	31.12
Hi-Midia Brasil SA	Brésil	14%	14%	ME	18.07.05	31.12
Hipay SAS	France	-	100%	-	08.02.06	31.12
Hi-media Sales AB	Suède	100%	100%	IG	04.09.06	31.12
Groupe Hi-media USA Inc	USA	100%	100%	IG	27.11.07	31.12
Vivat SPRL	Belgique	100%	100%	IG	14.03.08	31.12
Bonne Nouvelle Editions SARL	France	100%	100%	IG	06.06.08	31.12
Hi-media Nederland BV	Pays-Bas	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Hi-media Italia SRL	Italie	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Hi-media Network Internet España SL	Espagne	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Pragma Consult SPRL	Belgique	45%	45%	ME	30.01.12	30.09
Semilo BV	Pays-Bas	-	36%	-	01.02.12	31.12
New Movil Media SL	Espagne	100%	100%	IG	13.12.12	31.12
Eresmas	USA	70%	-	IG	16.03.15	31.12
Starm Interactiva	Mexique	70%	-	IG	16.03.15	31.12
TheBluePill SAS	France	-	100%	-	13.02.13	31.03
Hi Media Digital Business SL	Espagne	100%	-	IG	16.03.15	31.12

En date du 6 janvier 2015, HiMedia a acquis 100% du capital de la société AdMoove.
 En date du 16 mars 2015, HiMedia a acquis les régies publicitaires d'Orange en Espagne, aux Etats-Unis et au Mexique.
 En date du 1er mai 2015, HiMedia a acquis 2% du capital de Quantum, portant ainsi sa participation de 49% à 51%.
 En date du 4 juin 2015, HiMedia a acquis 10% du capital de Mobvious Italia et a ainsi augmenté sa participation de 70% à 80%.
 En date du 30 juin 2015, HiMedia a cédé sa participation de 36% dans le capital de la société Semilo à ses fondateurs.
 En date du 14 juillet 2015, HiMedia a cédé 55% du capital de HiMedia Deutschland AG.
 Il n'y a pas eu d'autre variation significative sur la période.

Concernant plus spécifiquement, l'opération de scission avec HiPay :

En date du 27 mai 2015, les titres des sociétés HiPay Mobile Espana SL, HiPay SAS, HiPay Payments do Brasil, et 53,9% du capital de HiPay Portugal ont été apportés par HiMedia à HPME.

En date du 15 juin 2015, les titres de la société HPME ont été apportés à la société nouvellement créée HiPay Group SA.

En date du 30 juin 2015, la société HiMedia a distribué un dividende exceptionnel en nature à ses actionnaires correspondant à 80% des titres HiPay Group.

Ces opérations sur le capital sont présentées dans les faits marquants de la période.

Note 5. Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2015	31 déc.2014
France	31 208	38 629
Reste du Monde	33 535	36 994
Chiffre d'affaires⁽¹⁾	64 744	75 623

⁽¹⁾ Dont le chiffre d'affaires de L'Odyssée Interactive pour 2,1 millions d'euros en 2014.

Note 6. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2015	31 déc.2014
Salaires	12 632	13 040
Charges sociales	5 768	6 050
Provision pour indemnités de fin de carrières	23	53
Charges de personnel	18 423	19 143

Les effectifs varient comme suit :

	31 déc.2014	Entrées	Sorties	31 déc.2015
France	177	87	-148	116
Etranger	153	43	-61	135
Effectif	330	130	-209	251

La diminution s'explique principalement par la sortie des effectifs des sociétés d'HiPay Group au 30 juin 2015.

Note 7. Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants (-20,7 millions d'euros) correspondent essentiellement:

- A la charge afférente à la dépréciation des goodwill de l'UGT France « activités historiques », italienne et portugaise et à la dépréciation partielle du goodwill de la Suède pour -21,5 millions d'euros
- Aux produits et charges liés à la réorganisation du groupe HiMedia pour 0,1 million d'euros, principalement composé de la plus-value liée aux opérations de distribution de dividendes en nature de titre HiPay et de la dépréciation des titres HiPay évalués au cours de bourse du 31 décembre 2015 pour 4,2 millions d'euros.
- A la réorganisation et à la constatation d'un badwill lié à l'acquisition des entités Orange en Espagne et en Amérique Latine pour un montant global 1,9 millions d'euros
- Aux charges relatives aux litiges et ruptures de contrats commerciaux pour -1,2 million d'euros

Note 8. Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Produits de placement	175	157
Intérêts sur emprunt	-110	-418
Autres éléments du résultat financier	-790	5
Résultat financier	-726	-257

Note 9. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Impôts courants	- 748	- 243
Impôts différés	- 3 890	- 5 781
(Charge)/Produit d'impôts	- 4 638	- 6 024
<i>Taux effectif d'impôt (%)</i>	-14%	36%

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Taux d'imposition en France	33,33%	33,33%
(Charge)/Produit d'impôts théorique	11 061	- 5 618
<i>Eléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>		
Effet changement de taux	3	2
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurs préalablement non constatés	930	906
Reconnaissance / (dépréciation) d'impôts différés actifs sur déficits reportables antérieurs	- 3 587	- 5 649
Différence de taux d'imposition entre les pays	626	1 049
Effet des reports déficitaires de l'exercice non activés	- 6 900	- 6 864
Différences permanentes et autres éléments	- 6 665	11 502
Impôts sans base	- 106	745
(Charge)/Produit d'impôts réel	- 4 638	- 6 024
<i>Taux effectif d'impôt</i>	-14%	36%

Les sociétés HiMedia France SA, Hi-Pi SARL et Bonne Nouvelle Editions SARL sont intégrées fiscalement.

Compte tenu du résultat de l'exercice et des perspectives de croissance du résultat taxable du groupe d'intégration fiscale dont la tête est HiMedia SA, la société n'anticipe pas une imputation de ses déficits reportables sous un délai raisonnable ; par conséquent le Groupe a décidé de ne plus reconnaître l'intégralité des impôts différés actifs (-2,8 millions d'euros). Par ailleurs et en lien avec l'analyse en Note 10 Goodwill, le Groupe a décidé de ne plus reconnaître l'ensemble des impôts différés actifs des UGT Italienne et Suédoise (-0,8 millions d'euros).

Note 10. Goodwill

en milliers d'euros	31 déc.2014	Var. change	Var. périmètre	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2015
Goodwill	166 563	-	-62 927	-	-	-	103 635
Impairments	-80 116	-	18 869	-	-	-21 528	-82 776
Goodwill net	86 447	-	-44 059	-	-	-21 528	20 860

Les flux de variation de périmètre sont principalement liés à :

- la déconsolidation du groupe HiPay pour 45 222 milliers d'euros net,
- la comptabilisation du goodwill lié à l'acquisition d'AdMoove pour 1,9 millions d'euros.

10.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT

La valeur nette comptable des goodwill affectés à chaque UGT se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	Réallocation	Var. change	Var. périmètre	Aug.	Dim.	31 déc.2015
Hi-media France	9 993		-	-		-9 993	-
Hi-media Allemagne	0		-	-0		-	-
Hi-media Belgique	4 194		-	-129		-	4 065
Hi-media Espagne	6 337		-	-		-	6 337
Hi-media Italie	4 761		-	-		-4 761	-
Hi-media Portugal	82		-	-		-82	-
The Blue Pill	682		-	-682		-	-
Admoove	-		-	1 891		-	1 891
Quantum	-		-	83		-	83
Hi-media Sales	15 174		-	-		-6 691	8 483
Secteur Publicité	41 225	-	-	1 163	-	-21 528	20 860
Hipay	45 222		-	-45 222	-	-	-
Secteur Paiements	45 222	-	-	-45 222	-	-	0
Goodwill	86 447	-	-	-44 059	-	-21 528	20 860

Les acquisitions de la période, AdMoove (goodwill de 1,9 millions d'euros) et Quantum (goodwill non significatif), liées aux technologies spécialisées dans le « Native Advertising » et le « Drive to Store », dont les business sont différents des activités de régie publicitaire historiques d'HiMedia font l'objet d'une UGT distincte de l'UGT historique France, ci-dessous dénommée « UGT France – activités historiques ».

10.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2015

Au 30 juin 2015, des indices de pertes de valeurs sur les UGT Hi-media France « activités historiques », Hi-media Italie, Hi-media Portugal et Hi-media Suède ont amené la société à procéder à des tests de dépréciation sur ces UGT selon les mêmes modalités que les exercices précédents.

Ces tests ont amené la société à constater une dépréciation partielle ou totale sur les UGT suivantes au 30 juin 2015 :

- Dépréciation de l'UGT France « activités historiques » (10 millions d'euros)
- Dépréciation de l'UGT Italie (4,8 millions d'euros)
- Dépréciation partielle de l'UGT Suède (6,7 millions d'euros)
- Dépréciation de l'UGT Portugal (0,01 millions d'euros)

Cette revue stratégique et ces tests de valeurs ont conduit également à la dépréciation d'immobilisations incorporelles (cf. Note 11) et des actifs d'impôts différés (cf. Note 13) liés à ces UGT.

Concernant les UGT dont les goodwill n'ont pas été dépréciés ou totalement dépréciés au 31 décembre 2015, les business plan tiennent compte du maintien du poids du top 3 éditeurs : le top 3 éditeurs représente entre 30% et 50% du portefeuille éditeurs, hormis la Suède pour laquelle le principal éditeur représente plus de 80% du chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2015, un test de dépréciation sur l'ensemble de ces UGT a été effectué selon les mêmes modalités que les exercices précédents. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 4 ans (2016-2019 normative),
- taux de croissance à long terme : 2,5% (2,5 % en 2014),
- taux d'actualisation Europe : 7,3% à 8,9% (6,5 % à 9,9 % en 2014), en fonction des pays
- taux de croissance du chiffre d'affaires : compris entre -12% et +139 % par an sur la période 2016-2019, en fonction des pays, des activités et des lancements de nouveaux produits.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été calculé par la société selon les normes sur la base de données sectorielles et de données de source de marché pour le beta, le taux sans risque et la prime de risque et la dette.

Le taux de croissance à long terme résulte d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif des sources de marché.

Une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les variations des paramètres-clés utilisées dans cette analyse de sensibilité sont présentées ci-après :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Taux EBITDA	Taux de croissance CA
	Taux utilisé	Var	Taux utilisé	Var		
Hi-media Belgique	8,9%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-200 pts	-20 pts
Hi-media Local (Suède)	8,1%	+50 pts	2,5%	-100 pts	-100 pts	-10 pts
Hi-media Espagne	7,8%	+150 pts	2,5%	-150 pts	-100 pts	-5 pts
Native et Drive to Store	7,3%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-150 pts	-15 pts

Les tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier les hypothèses ci-dessus à la fois séparément et deux par deux et les résultats n'ont pas amené de scénario probable où la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Note 11. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement activés durant la période sont inscrits dans la ligne « Logiciels et licences » et correspondent principalement :

- à la poursuite des développements de la plateforme Quantum,
- à la poursuite des développements de la plateforme MapubFacile,
- aux développements des nouveaux format out-stream et rich media,
- à la poursuite des développements ou la refonte de nos outils internes (outils de facturation, outil de gestion commerciale...).

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2014	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2015
Logiciels et licences	18 170	99	3 860	753	-17 961	4 921
Marques	4 173	427	-0	-	-385	4 215
Relation client	657	-	-	-	-	657
Immobilisations en cours	3 100	-	-4 094	3 889	-1 289	1 606
Autres	592	0	-	-	725	1 317
Total	26 692	527	-234	4 642	-18 909	12 716

Les principales diminutions de la période correspondent aux immobilisations portées par les sociétés d'HiPay Group (cf. Note 1).

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2014	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2015
Logiciels et licences	13 796	99	-	3 089	-12 207	4 778
Marques	4 099	427	-0	0	-384	4 142
Relation client	520	-	-	-	-	520
Immobilisations en cours	-34	-	-	-	34	-
Autres	591	-0	-	719	-	1 310
Total	18 972	526	-0	3 809	-12 557	10 750

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Logiciels et licences	143	4 374
Marques	74	75
Relation client	137	137
Immobilisations en cours	1 606	3 134
Autres	7	1
Total	1 967	7 720

Les variations de la période correspondent principalement aux immobilisations portées par les sociétés d'HiPay Group (cf. Note 1) ainsi qu'à des dépréciations d'immobilisation correspondant à des projets abandonnés sur les activités historiques pour un montant de 0,7 millions d'euros.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie affectée à chaque UGT se présente comme suit :

En milliers d'euros

UGT	Actif	31 déc.2015	31 déc.2014
Hi Media	Marque Hi Media	74	74
	Autres	-	1
Total		74	75

Note 12. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2014	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2015
Agencements et installations	1 110	1	-	588	-100	1 599
Matériel de bureau et informatique	3 375	7	-1	74	-1 293	2 162
Mobilier	881	4	-1	20	-231	674
Total	5 366	12	-2	682	-1 624	4 434

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2014	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2015
Agencements et installations	260	0	-	186	-91	355
Matériel de bureau et informatique	3 027	6	-2	182	-1 226	1 987
Mobilier	696	4	-	62	-204	559
Total	3 984	9	-2	430	-1 520	2 902

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Agencements et installations	1 243	850
Matériel de bureau et informatique	177	348
Mobilier	113	185
Total	1 533	1 382

Note 13. Impôts différés**13.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus**

Le détail des impôts différés constatés en résultat est présenté en Note 9 ci-dessus.

Les sources d'impôts différés actifs et passifs nets reconnus au 31 décembre 2015 sont les suivantes, présentées nettes par entité fiscale :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Déficits fiscaux reportables	18	3 658
Immobilisations incorporelles	0	0
Autres différences temporelles	50	-325
Impôts différés actifs	69	3 332

Suite à la revue stratégique menée pour les comptes aux 30 juin 2015, l'horizon de recouvrement raisonnable des déficits reportables ne permettait plus de conserver leur activation. La variation est principalement due à la dépréciation des actifs d'impôts différés composés des reports déficitaires du groupe d'intégration fiscale dont la tête est HiMedia France pour 2,8 millions d'euros ainsi que de l'Italie pour 0,7 millions d'euros et la Suède pour 0,1 millions d'euros.

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS NETS

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Immobilisations incorporelles	-	- 0
Autres différences temporelles	646	74
Impôts différés passifs	646	74

13.2. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2015, les impôts différés actifs non reconnus sont principalement constitués de déficits fiscaux sur Groupe HiMedia USA pour 18,1 millions d'euros en base qui sont utilisables pendant 20 ans à compter de leur constitution, et du groupe d'intégration fiscale dont la tête est HiMedia France pour 55,1 millions d'euros en base, utilisables sans limitation de durée.

Note 14. Autres actifs financiers

Au 31 décembre 2015, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Titres mis en équivalence	8 748	-74
Autres titres	1 245	301
Dépôts et cautionnements	354	595
Total	10 348	822

Les titres mis en équivalence correspondent principalement à HiPay Group.

Note 15. Clients et autres débiteurs

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Clients et factures à établir	38 416	62 390
Dépréciation	-1 910	-5 148
Clients et comptes rattachés	36 506	57 242

La valeur nette comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition estimée maximale au risque de crédit sur ce poste.

Au 31 décembre 2015, les contrats d'affacturages impliquent un transfert du risque de crédit : toutes les créances cédées ont été décomptabilisées (voir ci-après).

Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage au 31 décembre 2015 s'élève à 5,9m€.

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Non échues ^(*)	19 428	31 182
0-30 jours	2 954	7 562
31-120 jours	6 195	6 701
120-360 jours	6 110	7 161
+ d'un an	1 818	4 636
Clients et comptes rattachés	36 506	57 243

^(*) Toutes les créances non échues sont d'échéance inférieure à un an.

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Dépréciations : Solde au 1er janvier	5 148	3 499
Dotation de la période	295	2 056
Perte de valeur comptabilisée	-600	-408
Variation de périmètre	-2 932	0
Dépréciations : Solde au 31/12	1 910	5 148

La dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2015.

i. Créances cédées sans transfert de risque de crédit

Au 31 décembre 2015 il n'existe pas de contrat d'affacturage sans transfert de risques.

ii. Créances cédées avec transfert de risque de crédit

Les conditions contractuelles des contrats d'affacturage des sociétés HiMedia SA et Hi-Pi Sarl (conclus en décembre 2013) permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

En effet, selon IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (Note 2.9).

Note 16. Autres actifs courants

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part de frais généraux relative à la période postérieure au 31 décembre 2015.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Actifs fiscaux et sociaux	9 843	10 614
Créances vis-à-vis des parties liées	635	657
Charges constatées d'avance	453	635
Fonds de garantie Factor	608	532
Autres	2 264	15 643
Autres actifs courants	13 804	28 082

Le poste Actifs fiscaux et sociaux est principalement constitué des créances de TVA et des créances d'IS.

Les variations de la période correspondent principalement aux sociétés d'HiPay Group (cf. Note 1).

Note 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Parts d'OPCVM	-	3 007
Trésorerie disponible chez le factor	-	286
Disponibilités	7 434	45 440
Trésorerie et équiv. de trésorerie	7 434	48 733

Note 18. Capitaux propres

Pour la variation des capitaux propres consolidés du Groupe, se reporter en page 8 ci-dessus.

La valeur nominale de l'action HiMedia s'élève à 1,50 €.

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du Groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors-groupe de HiMedia Portugal, Adexpert, Local Media, Mobvious Italia, Quantum et Latam Digital Venture. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves et résultats de ces filiales.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de HiMedia SA, diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le Groupe.

Le Groupe a la volonté de faire participer les salariés au capital via l'attribution de stock-options et d'actions gratuites.

Note 19. Emprunts et dettes financières

<i>en milliers d'euros</i>	solde au bilan au 31 déc.2015		<i>Monnaie d'émission</i>	<i>Échéance</i>	<i>Taux effectif</i>
	Non courants	Courants			
Prêt à taux zéro pour l'innovation	2 292	-	EUR	2021	0
Total	2 292	-			

19.1. Financement lié à l'affacturage

Au 31 décembre 2015, il n'existe plus de créances cédées dans le cadre de contrats d'affacturage sans transfert du risque de crédit.

Note 20. Provisions non courantes**20.1. Détail des provisions non courantes**

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Provisions pour risque et charges	184	75
Indemnités de fin de carrière	569	759
Provisions non courantes	753	835

20.2. Provisions pour risques et charges

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2014	Dot. Période	Reprise non utilisée	Reprise Utilisée	31 Déc.2015
PRC	75	134	-25	-	184

20.3. Avantages au personnel

Les engagements du groupe concernent principalement les entités françaises. L'évaluation de ces derniers est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements ont été calculés conformément aux dispositions de la convention collective de la Publicité pour HiMedia et de la convention collective des Journalistes et de la convention collective de la Presse d'information spécialisée pour BNE.

La provision relative aux engagements de retraite du Groupe évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Valeur actualisée des obligations au 1 ^{er} janvier	759	794
Coût des services rendus et coût financier	22	59
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés en capitaux propres	- 68	- 77
Variation de périmètre	- 144	- 17
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	569	759

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite pour les entités françaises à la clôture sont les suivants :

	2015	2014	2013
Taux d'actualisation	2,00%	1,60%	3,25%
Taux d'augmentation future des salaires	2,50%	2,50%	2,50%
Age de départ à la retraite (Cadres)	67 ans	67 ans	67 ans
Age de départ à la retraite (Non Cadres)	62 ans	62 ans	62 ans
Table de survie	INSEE F 2010	INSEE F 2010	INSEE F 2010

L'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Note 21. Autres dettes et passifs courants

Toutes les autres dettes sont d'échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Dettes fiscales et sociales	10 221	19 725
Dettes sur immobilisations	541	612
Produits constatés d'avance	952	275
Autres dettes	2 146	5 362
Autres dettes courantes	13 861	25 974

Le poste Dettes fiscales et sociales est principalement constitué des dettes de TVA et de dettes envers des organismes sociaux. Les variations de la période sont principalement liées aux sociétés d'HiPay Group (cf. Note 1)

Note 22. Détermination du besoin en fonds de roulement

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc.2014	Éléments impactant la trésorerie	Autres mouvements	Mouvement de périmètre	Ecart de conversion	31 déc.2015
Clients et autres débiteurs	Note 15	57 242	- 14 779	4 793	- 10 985	234	36 506
Actifs fiscaux et sociaux	Note 16	10 614	2 895	661	- 4 327	- 0	9 843
Créances vis-à-vis des parties liées	Note 16	657	- 7 126	- 1 654	8 755	3	635
Charges constatées d'avance	Note 16	635	- 15	-	- 171	4	453
Autres créances	Note 16	16 176	2 406	-	- 15 703	- 7	2 872
Sous-totaux actifs (1)		85 324	- 16 619	3 801	- 22 432	234	50 308
Fournisseurs et autres créditeurs		91 228	- 18 779	2 045	- 20 641	- 206	53 647
Dettes fiscales et sociales	Note 21	19 725	- 3 141	186	- 6 553	5	10 222
Dettes sur immobilisations	Note 21	612	-	- 70	-	-	541
Produits constatés d'avance	Note 21	275	- 4 174	-	4 850	0	952
Autres dettes	Note 21	5 362	8 147	96	- 12 329	872	2 147
Sous-totaux passif (2)		117 202	- 17 948	2 256	- 34 673	671	67 509
Besoin en fonds de roulement des activités cédées (3)			2 619				2 619
Besoin en fonds de roulement (1) - (2) - (3)		- 31 878	- 1 290	1 544	12 241	- 437	- 19 820

Les autres mouvements sur les clients et autres débiteurs sont principalement liés au contrat d'affacturage déconsolidant chez Hi-media SA au cours de l'exercice. Ce flux est présenté en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 23. Informations sectorielles**23.1. Résultat par activité**

<i>en milliers d'euros</i>	France		Reste du Monde		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Chiffre d'affaires	31 208	38 629	33 535	36 994	64 744	75 623
Marge brute	1 809	5 222	17 563	18 840	19 371	24 062
EBITDA ⁽¹⁾	-8 539	-6 238	-1 825	-1 992	-10 364	-8 229
Résultat opérationnel courant	-9 633	-7 252	-2 008	-2 742	-11 640	-9 994
Résultat opérationnel	-40 427	34 329	8 043	-17 226	-32 384	17 102
Résultat financier	-3 514	560	2 788	-817	-726	-257
Impôts	-3 538	-4 103	-1 099	-1 920	-4 638	-6 024
Résultat net	-47 547	33 339	9 738	-22 510	-37 809	10 829

⁽¹⁾ résultat opérationnel courant avant dotations et reprises aux amortissements et provisions

Depuis la cession de l'activité Paiement, HiMedia présente son information sectorielle par secteur géographique.

23.2. Total actif courant et non courant

<i>en milliers d'euros</i>	France		Reste du Monde		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Actifs non courants	15 110	- 351	19 666	100 054	34 776	99 703
Actifs courants	34 380	59 738	24 016	75 049	58 397	134 787
Actifs Net	49 491	59 387	43 682	175 103	93 174	234 489

HiMedia SA, tout en possédant principalement des actifs liés à l'activité de ventes d'espaces publicitaires, détient également les infrastructures de la holding. Ces actifs d'infrastructure ont été laissés dans le secteur ventes d'espaces publicitaires.

23.3. Chiffre d'affaires par zone géographique

<i>en milliers d'euros</i>	France		Reste du Monde		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Chiffre d'affaires	31 208	38 629	33 535	36 994	64 744	75 623

Note 24. Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites**24.1. Options de souscriptions d'actions**

	Plan n°11	Plan n°12	Total
Date d'assemblée	03-mai-11	03-mai-11	
Date du Conseil d'Administration	31-janv-12	27-août-12	
Nombre total d'actions attribuées ⁽¹⁾	385 000	105 000	490 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	173 755	64 600	238 355
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	0	49 600	49 600
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	94250	0	94 250
Point de départ d'exercice des options	31-janv-14	27-août-14	
Date d'expiration	31-janv-22	27-août-22	
Prix de souscription (en euros) ⁽²⁾	2,13	1,93	
Modalités d'exercice ⁽³⁾	A	A	
Nombre d'options souscrites au 31/12/15	-	-	-
Options annulées durant la période	1 567	0	1 567
Options restantes non souscrites	27 315	10 155	37 470
Données après regroupement d'actions et après ajustement consécutif à la distribution en nature des titres HiPay ⁽⁴⁾			
Nombre d'actions pouvant être souscrites	27 315	10 155	37 470
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	0	7 797	7 797
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires	14 816	0	14 816
Prix de souscription en €	13,55	12,28	

⁽¹⁾ Options attribuées aux salariés présents à ce jour dans la société, les salariés ayant quitté la société ne pouvant conserver le bénéfice de ces options.

⁽²⁾ Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances (pour certains plans, un abattement de 5% a été effectué)

⁽³⁾ Modalité A : 100 % des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le Conseil d'Administration ayant attribué ces options.
Modalité B : 1/3 des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le Conseil d'Administration ayant attribué ces options, puis 1/3 l'année suivante et le tiers restant 4 ans après l'attribution.

Modalité C : 1/6 à l'issue de chaque trimestre suivant le point de départ d'exercice des options

- ⁽⁴⁾ Dans le cadre de la distribution en nature de 80% des titres de HiPay Group en juin 2015, la société a ajusté le prix de souscription des options pour tenir compte de l'effet de cette distribution sur le cours de l'action Hi-Media. La société a également ajusté le nombre d'options attribués afin de préserver les droits des attributaires. Enfin, le nombre d'options prend en compte le regroupement d'actions effectué en juillet 2015 avec une parité de 1 action nouvelle pour 15 actions anciennes

Le nombre d'options et moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	2015		2014	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture	20 624	29,10	24 715	29,10
Options attribuées durant la période	-	-	-	-
Ajustements consécutifs à la distribution des titres HiPay Group	21 579	9,71	-	-
Options exercées durant la période	3 167	17,10	-	-
Options annulées durant la période	1 567	31,95	4 092	29,10
Options en circulation à la clôture	37 470	13,21	20 624	29,10
Options pouvant être exercées à la clôture	37 470	13,21	20 624	29,10

Les paramètres retenus pour la valorisation des plans d'options de souscription d'actions accordés après le 7 novembre 2002 sont les suivants :

Date du Conseil d'Administration	31 Janv 2012	27 Aout 2012
Nombre d'options attribuées	385 000	105 000
Juste valeur d'une option à la date d'attribution	0.42	0.45
Juste valeur du plan à la date d'attribution	228 611	47 250
Prix d'exercice de l'option	2.13	1.93
Volatilité attendue du prix de l'option	55%	51%
Durée de vie attendue	2 ans	2 ans
Dividende attendu sur les options	-	-
Taux d'option caduque retenu	-	-
Taux d'intérêt sans risque retenu	0.96%	0.10%

24.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°25	Plan n°26	Plan n°27	Plan n°28	Total
Date d'assemblée	03-mai-11	03-mai-11	03-mai-11	06-mai-14	
Date du Conseil d'Administration	31-janv-12	27-août-12	11-oct-13	07-sept-15	
Nombre total d'actions attribuées	23 433	9 333	667	66 000	99 433
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	-	5 333	-		5 333
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	14 200	-	-	33 000	47 200
Nombre d'actions annulées	6 487	3 027	-	-	9 514
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2015	-	-	-		-
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	16 946	6 306	667	-	23 919
Fin de la période d'acquisition	31-janv-14	27-août-14	11-oct-15	07-sept-18	
Fin de la période de conservation	31-janv-16	27-août-16	11-oct-17	07-sept-19	
Cours de l'action à la date du Conseil d'Administration	33,60	32,40	27,00	7,65	
Décôte d'inaccessibilité	oui	oui	oui	oui	
Juste valeur de l'action gratuite	25,65 19,65	24,6	16,95	6,51	

Note 25. Engagements hors-bilan**25.1. Engagements reçus**

HiMedia ne bénéficie d'aucun engagement applicable au 31 décembre 2015.

25.2. Engagements donnés

Le bail signé le 2 mai 2014 concernant les locaux hébergeant les activités françaises du Groupe représente un engagement de 1,05m€ par an (montant non indexé) jusqu'au 30 juin 2020.

En vertu d'un protocole signé le 25 mai 2011, un actionnaire de Hi Midia Brasil dispose d'une option d'achat des actions de Hi-Midia Brasil détenues par HiMedia SA.

Par ailleurs, HiMedia dispose d'un contrat de location longue durée pour une partie de son parc informatique. Ce contrat représente un loyer annuel (non actualisé) de 204k€.

25.3. Litiges

Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.

Note 26. Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2015

Néant.

Note 27. Transactions entre parties liées**27.1. Rémunérations des membres des organes de direction**

Les rémunérations correspondent à la rémunération du Président Directeur Général. Il n'est pas accordé de jetons de présence au administrateurs dirigeants mandataires sociaux.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	31 déc.2014
Avantages du personnel à court terme (y compris avantages en nature)	374	482
Rémunération exceptionnelle	-	400
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Palements fondés sur des actions	-	38
Total	374	920

Dans le cadre de la distribution en nature des actions HiPay Group et de l'admission à la cote de celle-ci en date du 29 juin 2015, le Conseil d'administration a réduit, à compter de cette date, la rémunération annuelle fixe du Directeur Général afin de tenir compte de la nouvelle physionomie du groupe HiMedia, celle-ci étant portée de 390K€ à 195K€.

Au 31 décembre 2015, la rémunération fixe inclut à hauteur de 33K€ la rémunération versée par la filiale HiMedia LLC basée aux Etats-Unis (Californie).

27.2. Transactions avec les filiales

HiMedia SA facture à ses filiales des frais d'advertising, des frais de holding (management fees) ainsi que des frais de marque et des refacturations de personnels qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

27.3. Autres parties liées

En vertu du bail de sous location signé le 8 décembre 2015, HiMedia SA a refacturé à HiPay Group des coûts au titre du loyer et de l'amortissement des agencements pour 0,9 m€ au 31 décembre 2015.

En date du 29 juin 2015, HiMedia SA a cédé à HiPay Group une participation dans le capital de la société Ledger.